



Les mille sources de la Colère

N° 99

MAI 2017

EDITORIAL

Le Front national n'a pas accédé à la Présidence de la République, nous avons donc échappé au pire. Malgré tout, le score réalisé par le FN est la conséquence des renoncements successifs des différents gouvernements à œuvrer pour la justice sociale.

C'est dans cette optique que la CGT continuera à œuvrer, par la mobilisation, pour **le progrès social**, pour imposer d'autres choix que les remises en cause des droits des salariés, et notamment celles déjà annoncées par la nouvelle présidence d'Emmanuel Macron, comme l'extension de la loi travail, ou pour la Fonction Publique la poursuite des plans de suppression massive d'emplois, la suppression de la taxe d'habitation qui aura des conséquences pour notre administration, des attaques contre les statuts et les pensions, pour ne citer qu'elles... sans parler de la méthode réduisant le dialogue parlementaire ou social à la simple ordonnance.

A la DGFIP, non seulement les droits des élus pour la défense des agents sont diminués, mais on insiste contre les collègues en organisant les mêmes jours les épreuves des concours internes et externes à partir des épreuves de 2019 et en limitant à cinq le nombre de participations aux concours externes. Ce sont des entraves graves aux possibilités de promotions internes !

Rappelons que les services ont perdu 35 000 emplois depuis 2002. Ajoutons les restructurations permanentes et la déconstruction systématique du réseau. Jamais les conditions de travail des agents n'ont été à ce point dégradées !

Alors on brade les missions ! Privatisation de la collecte de l'IR avec le PAS ou des tournées des « navettes » courrier dans certains départements, externalisation de la consultation des fichiers immobiliers auprès des notaires avec risque de privatisation de la délivrance des renseignements à moyen terme, développement du travail à distance, recul du contrôle fiscal de proximité, de l'infra DFE, développement des pôles en tout genre pour resserrer le réseau, des SFACT en fragilisant la séparation entre ordonnateur et comptable, des maisons de services au public et des antennes dans les postes pour continuer à détruire le réseau de proximité et de pleine compétence, mise en place de 9 centres de services RH de compétences multidépartementales, etc.

La CGT n'est pas dupe de cette volonté de braderie de nos missions.

Elle la refuse et se mobilise.

DEPENSE PUBLIQUE UN NOUVEAU REGARD OFFICIEL

L'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) dans son rapport officiel du 20 avril 2017 porte un regard sur la dette bien différente que celui avancé lors de la campagne présidentielle. Elle précise que celle-ci doit être placée dans son contexte à savoir un modèle social et fiscal propre à la France ou les dépenses de retraites, santé ou éducation sont très largement publiques et financées par des prélèvements obligatoires.

En revanche, **l'emploi public n'est pas une singularité française** : la part de l'emploi public en France, quel que soit le type de contrat et d'activité, représente 20 % de l'emploi total, soit un niveau légèrement inférieur à celui de la moyenne de l'OCDE, du Canada, du Royaume-Uni ou de l'Irlande et loin derrière les pays scandinaves.

Des efforts importants de maîtrise de la dépense publique ont été réalisés au cours des dix dernières années, dont le rythme de croissance a été divisé par deux par rapport à la période avant-crise.

Le vieillissement de la population devrait engendrer un changement de la structure des dépenses, pour s'adapter aux nouveaux besoins sociaux, notamment en ce qui concerne la retraite et la dépendance. Or d'un point de vue strictement budgétaire, la France, contrairement à d'autres pays membres de la zone euro, semble avoir déjà fait les adaptations nécessaires aux évolutions démographiques.

Le niveau à atteindre de la dépense publique ne peut donc se résumer à un débat comptable. Il est essentiel de relier le niveau de dépense publique au service rendu, c'est-à-dire les prestations et services publics auxquels ont droit les citoyens en contrepartie des impôts et cotisations versées.

Une baisse trop importante de la dépense publique aurait de lourdes conséquences sur la croissance et le niveau de vie des ménages.

Extraits de : « Dépenses publiques : quels enjeux pour le prochain quinquennat ? », OFCE policy brief 17, 19 avril

HOMMAGE

C'est avec grande tristesse que nous avons appris ce mois-ci la disparition brutale de notre camarade Philippe MADEC. Affecté en Creuse depuis de

nombreuses années, Philippe était un militant de conviction, totalement investi pour la défense de ses collègues et de ses idées, tant au niveau local que national. Par ses responsabilités de suivi territorial et de formateur, il était connu de beaucoup de militants du Limousin. Au-delà du militant exemplaire, ses qualités humaines l'avaient conduit à tisser des relations d'amitiés sincères avec beaucoup d'entre nous.

La nouvelle de sa disparition nous a tous laissés sans voix et l'équipe de rédaction du « 1 000 sources de la colère » tenait par ces quelques lignes à rendre hommage à l'un de ses plus fidèles lecteurs. Salut camarade.

QUAND TROP DE PILOTAGE TUE L'AVION

Le contrôle fiscal vit ses dernières heures sous le pilotage de la DDFIP 19 avant un transfert à la DIRCOFI finalement repoussé au 1^{er} septembre 2018. En attendant, il faut gérer les affaires courantes et définir les attributions de chacun. C'est une note en date du 27 mars dernier qui fixe finalement les règles :

– rien ne change : chaque chef de service conserve son périmètre.

– tout change : le pilotage effectif de certaines missions est redéfini.

Pas facile de s'y retrouver dans cet oukase départemental en forme de cessez-le-feu à défaut d'armistice !

C'est sans doute à N°1 qu'incombera la charge de rappeler à l'ordre les belligérants qui voudraient reprendre les hostilités.

GMS INDUSTRIE LA SOUTERRAINE

Ils étaient plus de 3.000 rassemblés le 16 mai à la Souterraine pour soutenir la lutte des travailleurs de l'usine GMS Industrie. À l'appel de la CGT des délégations sont venues de toute la France, pour contrer les sinistres projets de fermeture de cette usine.

Il faut savoir que GMS Industry a perçu de l'État 740.000 euros de CICE en 2015. De plus 1,7 millions de subvention de l'État et du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine ont été versés pour la poursuite de l'activité du site de la Souterraine.

Face à ces dérives il faut toujours se mobiliser pour défendre l'emploi, les salaires et les conditions de travail.

J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques

>>>>>ICI<<<<<<